

CONDITIONS GENERALES DE SEJOUR AU RELAIS SAINT JOSEPH



- **Par courrier :** Gritchen Tourisme & Loisirs –
Service Sinistre
BP 6048 27 rue Charles Durand
18 024 Bourges cedex

IV. DUREE DU SEJOUR

Du 16 juillet au 20 août, les séjours vont du samedi au samedi. En dehors de cette période, il n'y a pas de contraintes particulières, les séjours se faisant à la carte.

Les chambres sont disponibles à partir de 16h00

Les chambres doivent être libérées pour 10h00.

V. HEBERGEMENT

Nos chambres sont équipées de lits 1 place.

Pour les bébés, il convient d'apporter avec soi l'équipement nécessaire.

Trois chambres accessibles PMR sont équipées de douches à plan incliné.

VI. RESTAURATION

L'équipe du Relais prépare une restauration familiale, simple, équilibrée et préparée avec soin. Nous veillons à ce que les repas soient adaptés pour tous et tenons compte des spécificités d'ordre médical (diabète, sans sel, allergies...). Merci de préciser ces spécificités médicales lors de votre réservation. Sur demande, nous pouvons vous fournir un panier repas lorsque vous partez à la journée.

VII. PRESTATIONS

Il est mis à votre disposition du matériel pour l'entretien de votre chambre durant votre séjour.

Les lits sont faits & le linge de toilette n'est pas fourni.

Le kit de toilette (composé d'un drap de bain et d'une serviette de toilette) peut être loué sur place au tarif semaine de 6€.

VIII. ANIMATION

Du 9 juillet au 27 août, les enfants à partir de 6 ans jusqu'à 12 ans peuvent être confiés au club enfants.

7 demi-journées par semaine

Toute l'équipe est à votre disposition pour vous conseiller dans votre choix d'activités possibles et de découvertes de la région au départ de l'établissement.

IX. DOMMAGES

Les équipements et les installations du Relais doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire.

Toutes les dégradations des locaux, pertes ou destructions des éléments mobiliers qui garnissent les chambres ou locaux engagent de plein droit la responsabilité de son auteur. Le client locataire en titre est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations apportés tant à la chambre elle-même qu'à toutes les installations du Relais, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

X. GENERALITES

Le Relais St Joseph de l'Océan est ouvert de mars à mi-novembre et comprend 48 chambres pour un total de 105 lits. Il est desservi par un ascenseur.

Pour le confort de chacun, il est demandé de veiller à ne pas faire de bruit avant 8h et après 22h.

Les valeurs et plus particulièrement les effets et objets divers vous appartenant restent sous votre responsabilité, tant dans les chambres que dans les locaux communs ou dans votre voiture.

L'Association est déchargée de toute responsabilité au-delà de sa responsabilité légale, en cas de vol, perte, disparition ou destruction de ces objets.

Les animaux ne sont pas admis

XI. SERVICES

Piscine chauffée de mai à septembre, terrain multisport, aire de jeux pour enfants, jeux fitness adultes, tables de ping-pong, location de vélo (avec supplément), wifi payant, cartes postales, point information tourisme, épicerie & dépôt de pain.

XII. MOYENS D'ACCES

▪ **En voiture.**

Entrer dans Kerhostin jusqu'aux feux tricolores

Prendre à droite Rue de Sombreuil et continuer sur 400 m

Continuer tout droit Avenue de Groix continuer sur 200 m

Avenue de Groix

▪ **En train** (juillet & août) ou **en bus**

Depuis la gare SNCF d'Auray, arrêt KERHOSTIN

I. APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE SEJOUR SONT SYSTEMATIQUEMENT REMISES OU ADRESSEES A CHAQUE DEMANDEUR POUR LUI PERMETTRE DE REALISER SA RESERVATION.

En conséquence, toute demande de réservation implique

L'ADHESION ENTIERE ET SANS RESERVE DU LOCATAIRE A CES CONDITIONS GENERALES.

Aucune condition contraire ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du responsable du Relais, prévaloir contre les présentes.

II. RESERVATION ET REGLEMENT

Votre réservation est confirmée après :

- L'encaissement de l'acompte qui correspond à **30% du montant du séjour.**
- Le règlement du solde du séjour un mois avant votre arrivée, sans qu'il soit envoyé de relance
- Nous acceptons les règlements par
 - CHEQUE BANCAIRE,
 - ESPECES,
 - CARTE BANCAIRE,
 - VIREMENT BANCAIRE,
 - CHEQUE ANCV.

Nous sommes agréés Aide VACAF. A défaut du règlement de ces sommes, l'Association se réserve le droit de considérer que la réservation a été résiliée, avec les conséquences prévues au paragraphe ci-dessous. Les tarifs sont nets mais n'incluent pas la taxe de séjour (0.50€ par nuit et par personne à partir de 18 ans). Les frais de dossier sont offerts.

En juillet et août, une personne seule occupant une chambre de deux s'acquitte d'un supplément de 15€ à 20€ par nuit selon la période.

Les tarifs peuvent être sujet à modification, dans les limites légales et réglementaires lorsqu'interviennent, entre la date de réservation et la date de paiement du solde, des variations des taux de T.V.A. applicables, ou des variations de la taxe de séjour.

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA DE 10% applicable au jour où ils ont été déterminés.

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entrainera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

III. RESILIATION

En cas de résiliation **plus d'un mois** avant le début du séjour, une somme égale à 30% du prix du séjour restera acquise à l'Association.

En cas de résiliation **moins d'un mois avant le début du séjour**, la totalité du prix du séjour restera acquise à l'Association qui assumera une obligation dans les mêmes limites, dans l'hypothèse d'une résiliation dans ses torts et griefs. Toute résiliation de séjour doit être confirmée par écrit (le cachet de la poste faisant foi).

En cas de non présentation et sans nouvelle dans les 24H à compter de votre date d'arrivée, l'Association se réserve le droit de récupérer les chambres. Un départ anticipé ou une arrivée retardée, ne donnera lieu à aucun remboursement partiel.

Le Relais vous propose l'assurance-annulation de **CAMPEZCOUVERT** et vous conseille d'y souscrire. Les conditions de cette assurance vous sont fournies au moment de la demande de réservation.

Toute demande de remboursement devra être adressée directement à l'assureur **CAMPEZ COUVERT**

1 AVERTIR l'Accueil de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ

2 DÉCLAREZ LE SINISTRE dès que vous en avez connaissance :

- **Par internet :** www.campez-couvert.com/declaration/
- **Par email :** sinistre@campez-couvert.com